

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

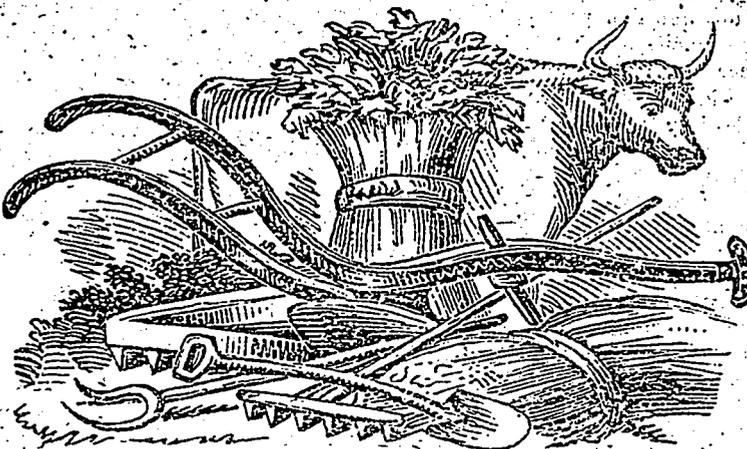
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédaction

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées

FIRMIN H. PROULX.

ANNONCES:

1ère insertion, 10 cts. la ligne; 2me insertion, etc. 8 cts. par ligne. Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncés dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE:

- Causerie agricole*: De l'instruction agricole.
- Revue de la Semaine*: "Rapport du Ministre de l'Instruction Publique, pour l'année 1872-73 et en partie pour l'année 1874."—Après avoir déclaré que l'état de l'instruction publique dans la province de Québec est assez satisfaisant, l'honorable G. Ouimet signale les lacunes les plus importantes qu'il a remarquées, fait les plus judicieuses suggestions pour améliorer le système d'études des établissements où les filles reçoivent leur éducation, engage les collèges à joindre des cours de langue anglaise et de commerce à leurs excellents cours classiques et fait connaître l'École des sciences appliquées qu'on peut appeler *École polytechnique* qui existe depuis deux ans à Montréal.—Vient ensuite une déclaration catholique au sujet de nos lois sur l'éducation.
- Sujets divers*: Grand soiré au Collège de Ste. Anne.—Foin de blé d'Inde.—La pépie, invention impardonnable.
- Petite chronique*: Les sauterelles.—Stagnation commerciale dans la Province de Québec et le Grand-Tronc.
- Recettes*: Toile à écrire et à dessiner, pour les écoles primaires et les pensions.—Moyen de combattre l'altice.

CAUSERIE AGRICOLE

DE L'INSTRUCTION AGRICOLE.

"L'agriculture, dit Marshall, même en la restreignant à l'art de cultiver les terres d'une ferme, et lorsqu'on l'envisage dans toutes ses branches et dans leur grande étendue, est pas seulement le plus important et le plus difficile des arts mécaniques, mais aussi de tous les arts et de toutes les sciences qui sont du domaine de l'homme."

Ces paroles d'un savant agronome doivent nous faire comprendre qu'on ne peut se flatter d'exercer avec quelque chance de succès, l'art si difficile de la culture des champs sans un fond de connaissances qui ne peuvent s'acquérir que par une éducation ou une instruction agricole.

Il faut donc regarder les connaissances agricoles comme la première et la plus précieuse des qualités personnelles d'un cultivateur, parce que, de tous les honneurs, c'est lui qui peut en faire les applications les plus immédiates et les plus utiles à l'humanité.

La plupart des hommes, au moins ceux qui sont nés au sein des campagnes et qui y font leur séjour habituel, possèdent déjà un fond d'instruction agricole, fruit des connaissances générales répandues dans le pays ou qu'ils doivent à leurs réflexions, à l'expérience et à la vue matérielle des objets. Cette instruction est rarement suffisante et elle a besoin d'être développée et perfectionnée par des études spéciales.

Par suite de l'inégalité dans la condition des hommes qui composent une nation, tout le monde ne se trouve pas placé dans une situation favorable pour acquérir l'instruction qui est nécessaire à un cultivateur ou pour en doter ses enfants; mais tout homme d'un sens droit, d'un esprit juste, et qui a la conscience de sa propre dignité et de ses droits, ne doit pas négliger aucune occasion de s'instruire et de s'éclairer lui-même, ou de donner à ses enfants une instruction conforme à leur condition.

Le degré d'instruction peut varier avec cette condition, et celui qui est destiné à exploiter un petit héritage et qui, bien que son ambition n'a pas besoin de connaissances aussi variées et aussi étendues que celui qui sera appelé à régir un vaste domaine où se trouvent réunies toutes les branches de l'économie rurale. Toutefois, ce n'est pas d'après ce principe que doit se diriger un homme actif, laborieux et intelligent; toute humble que soit d'abord sa position dans le monde, il doit savoir qu'avec les qualités qu'il possède déjà et un bon fonds d'instruction agricole il peut parvenir, avec le temps, à étendre beaucoup son héritage ou à être appelé à diriger une grande exploitation qui exigera, pour être administrée convenablement, de toutes les ressources de la science et de l'industrie.

Mathieu de Dombasle qui a traité le sujet de l'instruction agricole avec cette rare sagacité qu'il apporte dans la discussion de toutes les matières agricoles, s'exprime ainsi dans le volume des *Annales de Roville* :

“ Le point fondamental dans l'instruction qui peut assurer la réussite d'un agriculteur, ce sont les connaissances agricoles proprement dites, que l'on peut considérer sous trois points de vue : les connaissances du métier, celles de l'art et celles de la science.

“ Le métier se circonscrit à des connaissances en quelque sorte matérielles, et, en se bornant à une seule localité et à un mode de culture déterminé, il apprend à connaître la terre, à apprécier les effets des cultures qu'on lui donne dans telle ou telle circonstance, à juger de l'époque la plus convenable pour les semailles, la manière d'y procéder, les soins qu'exigent chaque espèce de bétail, etc. Le métier s'améliore par l'expérience, c'est-à-dire par l'observation des faits, en se bornant aux conséquences les plus immédiates qu'on peut en tirer pour un cas tout particulier. L'agriculture, réduite au métier embrasse une carrière très-vaste et remplie d'une multitude de détails, et qu'il n'est pas donné à tous les praticiens de parcourir avec distinction, parce que l'observation des faits doit venir constamment ajouter à la masse des connaissances de cette espèce et parce que tous les esprits ne sont pas également attentifs et observateurs.

“ L'art considère la culture de la terre sous un point de vue beaucoup moins restreint que le métier ; il étudie, compare et combine entre eux, mais toujours en prenant pour boussole la pratique et relativement aux circonstances locales dans lesquelles il y aura à faire des applications, les procédés qui sont du métier dans divers pays et diverses circonstances ; il raisonne ses opérations beaucoup plus que le métier ; il calcule les résultats économiques de diverses combinaisons ou systèmes de culture ; il se rend compte des résultats de ses opérations, persévère dans la route qu'il avait adoptée ou la quitte pour en prendre une autre, selon qu'il le juge conforme aux intérêts de la spéculation.

“ La science agricole, que je considère ici comme entièrement distincte des sciences accessoires, étudie les rapports entre les causes et leurs effets ; elle s'efforce de généraliser les conséquences des observations que lui offre la pratique et d'en tirer des préceptes qui deviendront de l'art lorsque la pratique les aura confirmés ; elle cherche dans les autres branches des connaissances humaines des secours et des auxiliaires. La science, dans l'acception que j'attache ici à ce mot, n'apportera pas à une entreprise agricole de grandes chances de succès et elle peut être quelquefois fautive.

“ Parmi les conditions du succès matériel on ne peut admettre exclusivement la pratique du métier, et l'on doit, sans hésiter, regarder les connaissances de l'art comme formant essentiellement, sous le rapport de l'instruction agricole, la condition indispensable du succès ; mais il faut supposer que dans l'art nous comprenons ici les connaissances du métier ; car si ce dernier ne suffit pas, l'art manquerait certainement son but s'il était privé de la connaissance de cette multitude de détails et de pratiques de tous les instants qui constituent le métier.”

L'agriculteur instruit est donc celui qui réunit à la connaissance pratique du métier toutes les connaissances relatives à l'art ; lui seul sera en état d'obtenir, d'une manière constante et sans essais ruinoux, d'un fonds de terre quelconque, tous les fruits que l'industrie humaine est capable d'en tirer, et les plus forts profits que notre état social et nos connaissances agricoles permettent d'y recueillir.

On ne doit dédaigner à aucun âge d'acquérir des connaissances agricoles par toutes les voies qui sont à la portée de nos moyens : ou par des études proportionnées à notre capacité et à notre intelligence ; l'expérience a même prouvé que des hommes, entrés dans un âge avancé dans la vie agricole ou dans la carrière des améliorations, et après avoir longtemps exercé des professions étrangères à cet art, ont obtenu des succès dus à la maturité de leur jugement, ou à une bonne méthode d'observation et en grande partie à une étude raisonnée des principales connaissances agricoles ; mais l'âge qui paraît le plus favorable pour l'éducation agricole est la jeunesse, au moment où toutes nos facultés physiques et intellectuelles, en se développant simultanément, sont contracter des habitudes permanentes, et rendent les impressions plus faciles et plus durables ; c'est pourquoi nous devrions voir la jeunesse de nos campagnes fréquenter, en plus grand nombre, nos écoles d'agriculture.

Un jeune cultivateur qui possède un bon fonds de connaissances agricoles, acquises dans nos écoles d'agriculture, ne peut cependant se borner à cette instruction ; il doit encore chercher continuellement à étendre et à compléter le cercle de ses connaissances et à s'éclairer de plus en plus. Ainsi, il retirera d'utiles fruits de la lecture attentive et raisonnée des bons traités d'agriculture et des journaux agricoles qui traitent de la théorie de l'agriculture, de ses progrès ou de ses intérêts ; des voyages, des excursions agronomiques dans des contrées ou des localités les plus renommées par leur succès dans une ou plusieurs branches de l'économie rurale, porteront à sa connaissance des procédés qui ont pour eux la sanction du temps, et lui permettront de comparer les systèmes, les méthodes, les moyens d'exécution, et de faire l'essai de ceux qui lui paraîtront promettre le succès le plus constant et les bénéfices les plus forts et les plus certains. En agriculture, plus que dans toute autre industrie, il faut beaucoup voir, puis réfléchir et méditer sur ce qu'on a vu. Une correspondance ou des discussions raisonnées avec des savants, des agronomes instruits ou d'habiles praticiens, ou même des entretiens avec de simples serviteurs ou journaliers doués de perspicacité, porteront souvent à sa connaissance des faits très importants ou jetteront tout à coup dans son esprit une vive lumière sur certains points intéressants de pratique. Il y aura toujours profit pour lui à correspondre avec les sociétés d'agriculture, les membres des cercles agricoles, les directeurs de fermes modèles, etc., à se tenir au courant de toutes les améliorations et à assister aux réunions de cultivateurs, aux concours de charrues, à ceux de bestiaux, de produits agricoles de toute espèce, enfin à fréquenter les halles, marchés et tous les lieux où l'on fait le commerce des denrées que crée l'agriculture.

REVUE DE LA SEMAINE

Nous avons reçu le Rapport de l'Honorable Ministre de l'Instruction Publique de la Province de Québec, pour l'année 1872-73 et en partie pour l'année 1874. C'est un fort beau volume in-octavo sorti des presses à vapeur de la *Minerve*, et très-intéressant au point de vue des précieux renseignements qu'il fournit.

Ce Rapport a été présenté à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur par l'ex-ministre de l'Instruction Publique, l'honorable Gédéon Ouimet. Il contient une quantité de détails qui sont toujours de plus haut prix aux yeux de tout vrai canadien qui comprend l'importance de répandre

et de favoriser de toutes manières la bonne éducation dans notre jeune province.

Comme tous les lecteurs de la *Gazette* n'ont pas l'avantage de se procurer ces documents, nous faisons quelques extraits qu'ils seront heureux de lire.

L'honorable Ministre, dans sa lettre d'envoi au Lieutenant Gouverneur, et datée du 20 août 1874, lui apprend d'abord une bonne nouvelle. Faisant immédiatement connaître l'état de l'instruction publique en cette province, il dit :

" Comme le prouvent les tableaux statistiques et les rapports des inspecteurs d'écoles, il y a un progrès assez satisfaisant. Le nombre des écoles, de même que celui des enfants qui les fréquentent, a augmenté, dans la même proportion au moins que la population. "

Cependant il est encore quelques imperfections dans certaines écoles modèles et dans quelques académies de garçons et de filles. Voici des négligences qui sont signalées avec beaucoup de vigueur et d'à propos :

" Les branches qui me semblent comparativement négligées sont la tenue des livres, la géographie et l'histoire du Canada. Pour attacher nos enfants au sol natal, il faut leur enseigner son histoire, leur faire connaître que, bien que jeune encore et relativement peu peuplée, le Canada possède des annales qui feraient honneur à une nation plus ancienne et plus nombreuse. Il faut aussi leur donner une idée des diverses phases par lesquelles le travail de notre organisation a successivement passé, et de la constitution sous laquelle nous vivons actuellement. Dans un pays constitutionnel où le peuple prend une si large part à l'administration de la chose publique, il est essentiel que chaque individu connaisse un peu les divers rouages du gouvernement qui le régit; et c'est à l'école qu'il doit puiser d'abord ces notions élémentaires qui, plus tard, lui donneront le désir de s'initier davantage à la connaissance de ses droits et de ses devoirs de citoyen. "

M. Ouimet fait remarquer qu'il existe encore une autre importante lacune dans la plupart des écoles; et nous sommes heureux d'unir notre voix à la sienne pour protester contre elle, et tâcher de la faire disparaître :

" Une autre lacune non moins grave que j'ai pu remarquer dans la plupart de nos écoles, c'est l'absence complète de tout enseignement agricole. Je conçois qu'un instituteur ou une institutrice ne puisse pas donner un cours régulier d'agriculture dans l'école; mais je crois qu'il pourrait avec avantage en enseigner quelques notions. Ne dit-on réussir par là qu'à montrer aux enfants que l'agriculture, loin d'être une simple opération de routine, est un art, une véritable science, et que c'est pour avoir ignoré cette science que nos cultivateurs ont vu leurs terres si fertiles dépérir chaque année et devenir en peu de temps à peu près improductives, on obtiendrait déjà de beaux résultats, puisqu'on éveillerait chez l'enfant le désir d'apprendre à faire mieux qu'on ne le faisait avant lui. "

L'honorable G. Ouimet aborde ensuite une question importante : *l'éducation des filles*. Ce n'est qu'après des études approfondies et de sérieuses réflexions qu'il ose faire, sur ce point, avec la confiance cependant qu'il sera compris, les graves remarques que nous allons reproduire. Le b'aïnc s'y mêle à l'éloge. Les justes suggestions, les conseils patriotiques qu'il a le courage d'offrir à des personnes dont le dévouement est si grand et les vertus si élevées sont un service éminent à rendre à la patrie. Tout bon citoyen lui en sera reconnaissant.

" Un grand nombre de personnes qui s'intéressent à la cause de l'éducation m'ont souvent fait remarquer que le

mode d'enseignement suivi dans nos institutions de filles laisse beaucoup à désirer, et ne répond pas aux besoins de notre état de société. Je me suis donc fait un devoir d'examiner attentivement les rapports transmis par ces établissements. Je ne puis que rendre hommage au zèle et à la capacité que l'on rencontre généralement dans les institutions dirigées par des religieuses; mais je pense que leur système d'études est susceptible d'améliorations; et, comme je suis persuadé que le personnel enseignant de ces maisons n'a d'autre désir que celui de produire le plus grand bien possible, je crois devoir lui faire les remarques qui suivent :

" L'instruction qui se donne dans ces communautés n'est pas assez pratique. On s'attache trop à enseigner des choses qui ne sont, on quelque sorte, que de pur agrément, au détriment des connaissances véritablement utiles. On laisse prendre par là à la jeune fille des goûts et des habitudes qui sont ordinairement au-dessus de son état social, et qu'il lui sera impossible de satisfaire plus tard. De là deux effets déplorable, d'abord un désenchantement qui affecte sérieusement le moral, et engendre chez elle le dégoût du travail et le mépris de sa position; puis, une disproportion, chaque jour plus sensible, entre les dépenses et les recettes, qui commence par produire la gêne et finit presque toujours par ouvrir la porte à cette plaie domestique qu'on appelle la misère.

" On n'enseigne point ou presque point la tenue des livres. Comment veut-on alors que la jeune fille, lorsqu'elle sera devenue femme, puisse se rendre compte de l'état des affaires du ménage et mettre de l'ordre et de l'économie dans la direction de sa maison? Toutes les élèves, dès qu'elles sont suffisamment avancées en arithmétique, devraient être mises au fait d'une tenue des livres aussi simple que possible, mais suffisante pour leur permettre de se rendre plus tard un compte exact de leurs affaires d'intérieur.

" Je ne vois pas non plus que dans aucune de ces institutions on enseigne l'économie domestique; c'est là pourtant, à mon avis, un des points essentiels de l'éducation d'une femme, quelle que soit la position que celle-ci doit occuper un jour. La femme est la fortune ou la ruine d'une maison. Si elle est économe et rangée, la maison prospérera indubitablement, un jour ou l'autre. Rien donc de plus important que de bien inculquer ces vérités dans l'esprit de la jeune fille, et de lui apprendre en même temps quelques règles de nature à la guider et à l'aider ultérieurement dans son ménage. Il ne suffit pas de savoir tenir un salon, il faut encore, et de toute nécessité, savoir conduire toute la maison. On devrait aussi, avec la couture, enseigner aux jeunes filles la coupe des vêtements; ces notions lui seraient plus tard d'un grand secours dans sa famille où la pratique viendrait les rendre efficaces et les compléter.

Nous le demandons, n'est-il pas vrai que ces judicieuses observations sont d'une importance réelle à la société?

Mais il est d'autres questions auxquelles M. Ouimet a touché. Les colléges ont eu leur tour; et voici des remarques qui méritent, à plus d'un titre, d'être prises en considération :

" J'estime d'abord que le prix de la pension est bien au dessous de ce qu'il devrait être, eu égard à l'augmentation très-considérable survenue dans le coût des choses de première nécessité. Le taux de la pension devrait être élevé; le public et les colléges en bénéficieraient également, ce qui n'empêcherait aucunement de recevoir, à prix réduits certains élèves peu fortunés dont les talents supérieurs pro-

mettent pour plus tard des hommes utiles à la patrie. C'est rendre un mauvais service à la société, surtout dans un jeune pays comme le nôtre, quo de trop faciliter l'accès des maisons d'éducation supérieure. On déclassé ainsi un grand nombre de jeunes gens qui, après un cours d'études classiques, se trouvent impropres à toute espèce de carrière, si leurs aptitudes ou les circonstances ne leur permettent pas d'étudier une profession libérale; et ceux qui ont passé par là savent seuls tous les mécomptes, toutes les tribulations qui attendent à son entrée dans la vie réelle le jeune homme ainsi déclassé. Les connaissances qu'il a acquises ne servent qu'à lui faire comprendre plus amèrement jusqu'à quel point il a fait fausse route. S'il veut gagner son pain, il lui faut recommencer à étudier à un âge où ceux qui ont fait des études plus pratiques sont déjà en état de soutenir une maison.

Bien souvent déjà, j'avais fait ces réflexions; mais elles se sont imposées beaucoup plus fortement à mon esprit, depuis que j'ai la direction du département de l'instruction publique en cette province. Je me suis donc demandé s'il ne serait pas possible d'apporter à notre système d'études collégiales quelques modifications devenues urgentes, par suite de la nouvelle position qui nous est faite par la Confédération. Les besoins de notre époque, d'ailleurs, ne sont pas les mêmes qu'autrefois et demandent des connaissances nouvelles. La France, l'Angleterre et plusieurs autres pays de l'Europe s'occupent beaucoup de cette question et ont déjà fait subir à l'ancien système d'études plusieurs changements nécessités par le nouvel état de la société et par les découvertes et les créations faites de nos jours dans les sciences, les arts et l'industrie. Il faut une instruction plus *pratique*; on ne saurait trop le répéter.

Pour ce qui est de notre province en particulier, je pense que ce serait faire une réforme nécessaire et rendre un grand service à la société que d'obliger tous les élèves de nos collèges à suivre un cours commercial ou académique, — de quelque nom qu'on l'appelle, — avant de leur faire commencer le cours classique. Ce cours devrait comprendre l'enseignement des langues anglaise et française, assez complet pour permettre aux élèves d'acquiescer ces deux langues facilement et correctement; l'arithmétique dans toutes ses parties; la tenue des livres; les éléments de l'histoire générale, par leçons orales données à grands traits ou suivant un plan à peu près semblable à celui du *discours sur l'histoire universelle* par Bossuet; et en s'attachant à donner une idée de chaque peuple et de chaque empire qui se sont succédés dans le monde, avec leur influence sur les progrès de la civilisation; les éléments de la géométrie; le dessin linéaire, l'agriculture et quelques notions d'économie politique et domestique.

Ce cours pourrait se faire en trois années, en supplantant que les élèves y entrent avec les connaissances que l'on puise dans une bonne école primaire.

Ensuite commencerait le grand cours qui pourrait se terminer dans les sept ou huit années qu'on y consacre actuellement. L'élève en profiterait d'autant mieux que son jugement serait déjà formé et qu'il serait en mesure d'appréhender d'une manière plus raisonnée.....

Après avoir suivi un semblable cours, tout jeune homme pourrait embrasser avec avantage n'importe quelle carrière, et, même après n'avoir suivi que le cours commercial, il serait beaucoup plus en état de gagner sa vie que celui qui aurait fait un cours complet d'études classiques tel qu'on le fait aujourd'hui, et qui ne se trouverait pas en position d'étudier une profession libérale; il serait en outre

de quatre ou cinq années plus jeune, et pourrait sans inconvénient commencer un apprentissage dans une science, un art ou une industrie quelconques, apprentissage que l'âge rend difficile, sinon impossible, après un cours classique de sept ou huit ans.

Je pourrais développer davantage ces considérations; mais ce qui précède suffira pour faire comprendre qu'il y a lieu d'effectuer une réforme dans ce sens; et comme tous nos collèges sont dirigés par des hommes qui en font une œuvre de charité, de dévouement et d'abnégation, je ne doute pas que ces hommes ne se prêtent de tout cœur aux modifications reconnues utiles, dès qu'ils y verront une plus grande somme de bien à opérer.

Voilà, croyons-nous, sur les Collèges, les paroles les plus sages qu'un homme d'Etat ait encore écrites en notre pays. Elles dénotent une connaissance profonde de l'instruction nécessaire à la jeunesse canadienne et un tact heureux pour indiquer sûrement la voie que, de toutes parts, on devra tendre à suivre.

Dans ce sens déjà quelques-unes de nos grandes maisons ont marché. Et s'il nous est permis de parler de celles que nous connaissons le mieux, depuis assez longtemps le Collège de Ste. Anne de la Pointe à son cours commercial et son cours classique, et nous savons qu'ils produisent d'heureux fruits.

Les programmes que cette belle maison a récemment publiés et dont nous avons parlé ici même, montrent que les larges idées de M. Ouimet y sont à peu près réalisées.

Nous savons, en outre, que le Collège des Trois-Rivières, que les Séminaires de Rimonski et de Chicoutimi ont préféré à tout autre programme celui de notre Collège de Ste. Anne et qu'ils s'en applaudissent aujourd'hui.

Or, les considérations qui déterminent les Directeurs de ces divers établissements à innover un peu, à rompre avec l'ancien système, comme dit M. Ouimet, ce sont sans doute celles que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs, qui sont présentées avec une si vigoureuse logique et avec toute l'autorité de l'homme d'Etat.

L'honorable Ouimet fait ensuite connaître l'origine, le programme et les progrès de la brillante institution qui, grâce à l'énergique et puissante intervention du gouvernement de la Province, fleurit à Montréal depuis une couple d'années: c'est l'*Ecole des sciences appliquées* appelée aussi l'*Ecole du plateau*.

Nous pourrions maintenant, à l'aide de cette institution, former des ingénieurs, des minéralogistes, des hommes spéciaux enfin pour tous les genres d'industrie. C'est une suite de carrières nouvelles qui s'ouvrent pour notre jeunesse dont le champ d'action avait été jusqu'ici excessivement restreint. Ce fait acquiert une plus haute importance encore, quand on considère les immenses voies ferrées qui sont déjà en opération, en voie de construction ou à l'état de projet, les richesses de nos terrains miniers dont l'exploitation commence à se pratiquer sur plus vaste échelle, enfin les industries nouvelles qui surgissent de tous côtés et qui ne manqueront pas de s'accroître encore davantage, dès que nous aurons des hommes compétents pour les faire valoir et les diriger.

Nous ne terminerons pas cette *Revue* sans une dernière citation qu'il est impossible d'omettre. L'honorable Ministre nous y donne le secret de la rectitude de ses jugements et la justesse de ses aperçus; il y déclare qu'il ne saurait oublier ses devoirs d'enfant dévoué de l'Eglise catholique. C'est à propos de nos lois sur l'*Education*.

Comme je l'annonçais dans mon rapport précédent, après

avoir discuté toutes nos lois d'éducation avec les inspecteurs d'écoles réunis en conférence, j'ai refondu ou plutôt codifié ces lois. Le travail a été présenté à l'assemblée de la législature, lors de la dernière session; mais les circonstances ne m'ont pas permis de le soumettre à la discussion. Il sera mis devant les chambres, à la session prochaine, et j'espère qu'il obtiendra l'assentiment général, du moins dans ses principales parties. Il ne s'y trouve, d'ailleurs, que peu de clauses nouvelles. Je me suis attaché seulement à classer chaque matière, sous un titre spécial, à rendre la rédaction aussi claire que possible.

“J'ai eu cependant devoir défier d'une manière plus marquée notre position, comme catholiques, afin d'éviter plus tard ces commotions violentes qui se font ressentir ailleurs, où les droits légitimes de la minorité sont totalement méconnus. Bien que nos écoles catholiques dans cette province soient confessionnelles en pratique, la loi n'est pas assez explicite pour offrir à nos coreligionnaires les garanties qu'ils réclament. Il faut savoir respecter les droits et privilèges des autres croyances religieuses, sans oublier cependant ses propres devoirs”

Grande soirée au Collège de Ste. Anne

Hier au soir, à l'occasion de la fête du Révd. M. Buteau Supérieur, une assistance brillante et nombreuse se pressait dans la grande salle de concert du Collège de Ste. Anne pour y applaudir une soirée dramatique et musicale dont le souvenir demeurera longtemps dans les esprits.

Le programme, divisé en deux parties, était aussi bien rempli que varié.

Pendant la première partie, l'Académie St. Thomas d'Aquin donna une de ses solennelles séances toujours si pleines d'attrait. Le rapport de M. le Secrétaire, écrit avec goût, fit voir que si les Directeurs de cette maison, comprenant les besoins de notre époque, favorisent autant que leurs forces le peuvent permettre, les études commerciales, leur attention n'est pas un instant détournée des parties les plus élevées des hautes études classiques. Nous ne saurions redire les noms de tous les jeunes Messieurs qui furent décorés. Les chaleureux applaudissements de l'auditoire, témoin de leur triomphe, les empêcheront d'être sensibles aux faibles ressources de notre pauvre mémoire.

D'excellents morceaux de musique furent exécutés par les élèves de M. E. Grondin, et le Corps harmonique de M. McKernan.

La Marche solennelle et classique de Gounod et un choix d'airs tirés des Huguenots de Meyerbeer furent rendus avec une précision, une délicatesse et un effet magique par cette Bande qui soutient toujours si bien sa belle réputation.

Un chœur nombreux, soutenu par un brillant orchestre, exécuta sous l'habile direction de M. l'abbé E. Grondin le chant national de Charles VI de Fr. Halévy avec un succès dont nous n'avons pas été souvent le témoin. La grâce, l'enthousiasme et les énergies de l'opéra surent charmer à la fois les oreilles et les cœurs.

La seconde partie de la soirée fut consacrée à la représentation d'un drame en trois actes, intitulé *Thomas Morus*. Personne n'ignore cette belle page de l'histoire de l'Eglise catholique en Angleterre. Morus fidèle à ses devoirs et à sa foi, conduisit les faiblesses de son roi et sa séparation d'avec l'Eglise de Rome; et Henri VIII, poussé par d'inflâmes ministres, fut métré à mort le premier homme de son royaume. Voilà le thème de la belle tragédie qui nous a si puissamment ému hier soir.

Quant à ce qui concerne l'action dramatique, nous n'avons pas réellement de préférences pour aucun des personnages. Tous remplissent leurs rôles d'une manière ravissante, et furent applaudis à outrance.

Voici les noms des principaux personnages du drame avec les noms des élèves qui en furent chargés: Thomas Morus, M. Thomas Chapais; Henri VIII, M. Félix Blanchet; Howard, duc de Norfolk, M. Louis Pelletier; Nevil, ami de Morus, M. Joseph Lemieux; Edouard, fils de Morus, M. Léonidas Duplessis;

Cromwell, ministre de Henri VIII, M. Louis Tremblay; Barnès, confident de Cromwell, M. Onésiphore Roy.

Pendant les entr'actes, de jolis duos, des chansons comiques; parfaitement exécutés, venaient reposer l'auditoire des profondes émotions que produisait l'action tragique. M. J. Lemieux et M. Z. Bernier furent accueillis par des tonnerres d'applaudissements.

A travers les mille distractions et entraînements de la soirée, une chose nous préoccupait constamment et ravissait notre admiration: c'est la tenue digne et posée de tous ces charmants enfants que nous avions sous les yeux. Cette attitude générale des élèves était tout un drame pour nous et nous l'avons suivi avec autant d'intérêt que celui qui avait été préparé avec tant de soins et qui faisait merveille. Nous osons affirmer que cette représentation calme et silencieuse nous a charmé.

Les décors du théâtre étaient du meilleur goût et ont contribué pour beaucoup à relever l'éclat de la fête. M. O'Leary a rendu là de bons services au public en général, et à Messieurs les acteurs en particulier.

Vers 10¹/₂ heures l'assistance était invitée à paraître devant une autre scène. Dans la grande cour des jeunes élèves, tout était préparé pour un beau feu d'artifice qui termina agréablement cette soirée déjà si bien remplie. M. l'abbé G. Cloutier, aidé de quelques élèves, avec presque rien, a fait des merveilles. Si le succès est une récompense, celle-là au moins n'a pas fait défaut, et l'enthousiasme de la foule était un témoignage irrécusable que la démonstration a été parfaite.

Foin de blé d'Inde

Nous empruntons au *Courrier du Canada*, la traduction suivante d'un intéressant article écrit par le consul américain, M. W. C. Howells, sur les avantages de la culture du blé-d'Inde, comme plante fourragère:

“Monsieur,

“Comme votre journal est lu par un grand nombre de cultivateurs dans les environs de Québec, je vous prie de publier l'article suivant qui sera, je crois, utile à ceux qui puisent la nourriture de leurs bestiaux sur leur propre terre. L'automne dernier j'ai entendu beaucoup de plaintes au sujet du peu de foin et de fourrage que fournissait la mauvaise saison qui avait empêché la semence de l'avoine et des autres grains dans le temps ordinaire. Comme un remède partiel et efficace pour ce manque de fourrage je prendrai la liberté de recommander aux cultivateurs ce qu'on appelle aux E.-U. du “blé semé.” Dans la “Réserve de l'Ouest,” c'est-à-dire les douze comtés dans l'état de l'Ohio, cette récolte est regardée comme indispensable en matière de fourrage; voici comment ils s'y prennent et j'en ai vu l'usage depuis vingt ans devenir d'année en année plus général. Chaque cultivateur met de côté un morceau de terre, soit un ou deux acres, selon le nombre de ses animaux; pour le “blé semé;” ce doit être de la bonne terre, ou bien il prend un morceau de pré où l'herbe a été gelée; il le laboure autant qu'il le peut, et il le herse suffisamment il y sème ensuite avec un semoir du blé d'Inde (maïs) dans la proportion de 3 minots à l'acre anglais. Cette semence peut se faire, en aucun temps, depuis le premier de juin à aller au dix de juillet. S'il n'a pas de semoir, il le sème à la main et le herse ensuite, ce qui est tout aussi avantageux.

“Le principal, c'est d'avoir de la bonne terre. N'importe quel blé-d'Inde peut servir pourvu qu'il soit bon. Dans ce pays-ci, où le blé-d'Inde n'est pas semé en grande quantité, il serait bien de l'acheter dans les magasins de graines, où l'on serait certain de l'avoir bon. Après que la graine aura été semée, il sera bon d'y passer un rouleau, ce qui aplannerait la surface et empêcherait la graine d'être mangée par les oiseaux. (Ce blé-d'Inde peut être acheté chez W. Evans, marché Ste. Anne, à Montréal).

“Après la semence, on n'aura plus besoin de s'en occuper, jusqu'à la fin de septembre, avant les pluies d'automne, alors qu'on devra le récolter. Par ce temps là le blé d'Inde aura atteint une bonne hauteur, soit deux ou trois pieds, et comme on ne l'emploie que pour fourrage, on peut le couper dès qu'il aura atteint la hauteur désirée. Comme de raison, il ne porterait pas alors d'épis.

“La récolte doit se faire dans un temps sec. Le blé d'Inde peut être mis debout en paquet pour sécher. Le cultivateur juge-

ra quand il est sec, mais par suite de la raideur des tiges qui permet la circulation de l'air, on peut le serrer plus humide que les autres grains. Le plus important, c'est de le tenir sec et dans une place bien aérée. Dans un climat convenable, ou pendant un automne sec, il n'y a aucun danger que le blé d'Inde ne soit assez sec; mais si on le sème tard, il faudra plus de temps pour le sécher. Du reste, le cultivateur peut en juger.

" Je n'ai jamais vu de récoltes donner un fourrage si abondant. De 2½ à 5 tonnes sont allouées par acre aux Etats-Unis. Ici, la récolte ne rendrait pas tout-à-fait autant, bien qu'elle doublerait celle du foin. Comme elle se ferait beaucoup plus tard que les autres récoltes, elle faciliterait l'opération dont le résultat serait toujours certain. Les animaux aiment beaucoup ce fourrage, qui est insurpassable pour le bétail à cornes. L'ayant vu si bien réussir et ne chargeant rien pour la recette, je me fais un devoir de recommander cette culture aux cultivateurs de Québec; je serai heureux de répondre à toute question sur ce sujet.

" Tandis que j'y suis, j'ajouterai une suggestion à l'égard de laquelle je n'ai autant d'expérience. Je vois sur le marché beaucoup de millet d'oiseaux, lequel semé en quantité ferait d'excellent fourrage.

" Je recommande aux cultivateurs de tenter l'opération sur un petit morceau de terre. Je l'ai vu semer avec profit sur de la terre bien pauvre. Il rendra plus de fourrage que le foin, donnera de plus la graine. Les animaux le mangent avec avidité. Je n'ai aucun doute que le climat de ce pays, lequel est un climat favorable à l'herbe, serait plus convenable au mil que le climat des régions plus au sud.

" Respectueusement soumis pour essai.

" W. C. HOWELLS.

" Consulat des Etats-Unis,
" Québec, 1er mai 1875. "

Au sujet de la culture du blé d'Inde comme fourrage nous croyons utile à nos lecteurs de leur faire connaître les expériences de cette culture, tentées en France par un célèbre agronome, M. Ad. Houette.

" Ayant pratiqué depuis dix ans la culture de cette plante et depuis quatre ans sa conservation en silos, on comprend avec quelle attention j'ai accueilli ces communications.

" Aujourd'hui que chaque numéro de votre journal contient des renseignements nouveaux et qu'une véritable enquête est ouverte sous les yeux du public agricole, permettez-moi d'y apporter le témoignage de mon opinion personnelle.

" Six années avant d'arrêter ma pensée sur la conservation du maïs en hiver, j'avais cultivé cette plante pour sa consommation en vert en été, et j'obtins des produits dont l'abondance dépassait tout ce que les autres cultures peuvent donner.

" Mais comme cette abondance se produisait à une époque de l'année où les regains de trèfle et luzerne et la pâture des prés n'auraient généralement suffi à l'alimentation du bétail, elle faisait double emploi et ne donnait pas des résultats économiques en rapport avec la valeur nutritive qu'elle apportait dans la ferme. Les vaches donnaient un lait plus abondant, les animaux d'engrais étaient très-bien préparés pour un engraissement d'hiver; mais cet effet momentané laissait sans solution nouvelle et sans résultat décisif la question de l'application du maïs à l'alimentation d'un nombreux bétail pendant cette saison souvent difficile à traverser.

" Il fallait se contenter de cultiver cette plante comme un accessoire d'une certaine valeur, surtout dans les années sèches où les regains faisaient défaut; son utilité était donc limitée.

" C'est sous l'empire de ces différentes raisons que j'essayai de la conserver en hiver, hachée légèrement, salée, fermentée et renfermée dans des silos.

" J'étais en cours d'expérience lorsque la Gazette du village publia le récit des premières tentatives de la conservation du maïs. Les résultats qu'il annonçait m'affermirent dans la conviction que justifiaient mes premiers essais, et, à partir de l'année suivante (1871) j'entrai régulièrement dans la pratique de l'ensilage de cette plante.

" En raison de l'humidité de mon sol en hiver, éclairé par mes premières expériences, je regardai comme une nécessité de renoncer aux fosses en terre, qui ne pouvaient me donner des ga-

ranties de conservation suffisantes. Je fis, en conséquence, construire des silos en maçonnerie, composés de trois murs parallèles formant deux silos ayant 8 pieds de largeur, 8 pieds de hauteur, 15 pouces d'épaisseur, 130 pieds de longueur. Bientôt je trouvai cet écartement insuffisant et, en vue d'une plus grande économie dans la construction de mes silos, je mis entre les murs une distance de 18 pieds.

" Comme, pendant la première période de ma culture, le maïs immédiatement consommé en vert, était toujours haché avant d'être livré au bétail; que cette préparation le rendait plus facile à charger et à transporter à l'étable; qu'il était ainsi présenté dans un état homogène qui rendait sa consommation régulière et complète, il ne pouvait me venir à l'idée de supprimer cette opération essentielle.

" Il était en effet démontré que la conservation de cette plante réussirait d'autant mieux que le tassement était plus parfait, la masse serait plus impénétrable à l'air; il était évident que le résultat serait d'autant plus économique que la concentration de la récolte dans un même silo permettrait d'y loger une quantité plus considérable de produits. Aussi l'expédient, séduisant par sa simplicité, de l'un des initiateurs cités dans ce journal, M. Reihlen, de Stuttgart, qui consiste à renfermer le maïs dans les fosses sans l'avoir préalablement haché, ne m'a pas paru devoir être imité, et j'ai suis fermement convaincu que la pratique du hachage doit être préférée et maintenue.

" Quand cette opération est accomplie, le maïs vert, salé à raison de 8 livres de sel dénaturé par 2000 livres fermenté et comprimés dans des silos de 8 pieds de haut, de 18 pieds d'écartement et 130 pieds de longueur, et couvert de terre, représente une agglomération de 500,000 livres de nourriture au moment de l'ensilage.

" Les frais de récoltes, chargement, transport, déchargement hachage, remplissage des silos, tassement du maïs, chargement de 18 à 20 pieds de terre, ont été payés, cette année, à raison de 2 francs les 2,000 livres plus le charbon.

" Avant d'avoir recours à la vapeur, cette opération se faisait très-facilement, quoique avec moins de promptitude, par un manège à deux chevaux.

" Je n'entre pas dans du plus grands détails sur cette manutention: chaque année apporte son contingent de perfectionnement en vue de la diminution des frais. Je me borne à exposer, d'une manière générale, l'opération telle qu'elle est pratiquée.

" Le maïs ainsi conservé nourrit le bétail jusqu'à la fin de mai, sans que sa qualité, depuis la fermentation qui se produit dans les deux ou trois premiers jours de sa mise en silos jusqu'au moment où il est présenté au bétail, ait subi la moindre altération; j'en ai conservé jusqu'en juillet dont l'état était absolument le même. Il y a lieu de croire que, protégé contre la pénétration de l'air par les moyens que j'ai décrits, sa conservation serait d'une durée presque indéfinie.

" Je suis à la quatrième année d'expérience de ce procédé de conservation, et je n'ai éprouvé aucun mécompte; j'ai élevé jusqu'à 25 arpents l'étendue donnée à cette culture, et, par l'année de sécheresse que nous venons de traverser et qui nous a légué une véritable disette de fourrage, je suis à l'abri de toute appréhension, ayant, malgré l'influence de cette sécheresse sur une récolte, pu rentrer en silos 790,000 livres de maïs vert. La conservation du maïs étant assurée, il y a lieu, pour en tirer le meilleur parti, au point de vue de sa valeur alimentaire, de se demander à quelle époque il convient de le récolter.

" L'expérience m'a démontré l'utilité de laisser le maïs arriver le plus près possible de sa maturité: dans cet état, il est plus nutritif, l'épi est plus développé, les tiges plus fermes; il y a plus de substance et moins de liquide. A l'époque où je n'avais utilisé le maïs comme nourriture d'été, sa consommation avait produit sur les vaches laitières deux effets différents: dans la première période, il était mangé avec avidité et produisait beaucoup de lait; dans la seconde, il était un peu dur, était moins bien accueilli par les mêmes animaux, mais agissait d'une manière sensible sur leur engraissement.

" La décision que j'ai prise résulte de cette double observation. De la rigidité des tiges, il n'y a pas lieu de se procurer à hautes en cossettes menues, tassées dans les silos, et livrées à une fermentation régulière, elles se bissent une macération qui donne

à la masse ou assouplissement uniforme. Dans cet état, les animaux le mangent avec autant de facilité que le maïs vert consommé immédiatement après la récolte; la dureté qui résulte d'une maturité avancée disparaît donc devant l'effet qui vient d'être décrit; il reste au profit de ce procédé l'avantage d'une valeur nutritive plus élevée.

L'expérience ayant définitivement consacré la possibilité de conserver le maïs vert en hiver, l'utilité de son emploi est considérablement augmentée par cette condition de maturité. La manipulation que nécessitent ces procédés de conservation, constitue d'ailleurs une dépense insignifiante et qui ne saurait en infirmer, les avantages; mais sa valeur économique dépend surtout du haut rendement des récoltes, et ces résultats ne s'obtiennent que dans des terres profondes et bien fumées.

J'ai cultivé le maïs géant dans toutes les terres, et j'ai toujours obtenu des récoltes relativement importantes dans les années favorables; mais, dans les années sèches, j'ai eu quelquefois, à regretter d'avoir trop espéré de certains sols. Je crois donc que le seul moyen d'avoir une ressource fourragère d'un rendement régulier sera de ne s'adresser qu'à des terres capables de supporter un été sec.

Je n'ai jamais obtenu les récoltes 300.000 à 400.000 livres, par hectare signalées par plusieurs de vos correspondants; j'ai atteint facilement des produits de 140.000 livres dans les terres d'une certaine profondeur. En ayant soin de ne confier cette culture qu'à des terres de bonne qualité, je compte élever le maximum de rendement au-dessus de 140.000 livres et obtenir ce chiffre comme moyenne.

Par cette déclaration, je n'entends pas révoquer en doute les magnifiques résultats indiqués plus haut, mais préciser par le témoignage de mon expérience la réalité des faits que j'ai observés. Ces faits seuls me paraissent suffire à cette démonstration, que le maïs vert, récolté dans un état de maturité avancée, est une nourriture aussi économique que salubre.

Cependant, en ce qui concerne l'affirmation précise de la valeur alimentaire du maïs conservé, afin d'en déterminer par une formule rigoureuse la valeur économique, l'opinion que l'on peut avoir, à l'état de présomption favorable, sur cette importante question ne sera fixée que par l'analyse chimique; la pratique doit attendre les conclusions de la science.

La pépie, invention impardonnable

Une coutume barbare qu'on devrait combattre par tous les moyens, c'est celle qui consiste à mutiler de pauvres poules sous prétexte qu'elles ont la pépie.

Une poule qui ne boit pas a la pépie.

Mais, malheureux qui vivez au milieu de la volaille et dont le premier devoir est de la connaître, comment pouvez-vous dire à une poule qu'elle a la pépie ?

La poule ne se livre jamais à la boisson comme certains êtres de l'espèce bipède. Elle ne boit que pour faire passer son manger. Donc, quand la poule ne boit pas, c'est qu'elle ne mange pas, c'est qu'elle est malade. Donnez à sa maladie le nom qu'il vous plaira, mais pas celui de pépie, invention des plus impardonnables.

Entendez dans votre raisonnement qu'une poule a la pépie quand on ne la voit plus boire, vous saisissez la malheureuse, vous examinez sa langue, vous apercevez à la pointe une substance cornée blanchâtre, et, triomphant, vous dites :

Voilà la pépie !

Barbare aveugle, vous extirpez cette espèce d'ongle que la nature a pris soin de donner aux poules pour ramasser le grain à terre. La victime meurt le plus souvent. Si elle parvient à guérir, une nouvelle substance cornée lui vient au bout de la langue tout comme un ongle arraché repousse.

Si l'opérateur de la pépie avait, pour s'éclairer, fait la visite de toutes les poules, il aurait vu que toutes ont le bout de la langue pourvu de la substance cornée. Il se serait dit alors : ce n'est pas là que réside le mal et il aurait tâché de le découvrir ailleurs.

La maladie qu'on appelle si sottement la pépie provient le plus souvent d'aphthes et même de chancres placés dans la gorge des poules.

Prise à son début, cette maladie est facile à guérir.

Il suffit d'un morceau de beurre gros comme une noisette et d'un morceau d'aloès gros comme un haricot-riz.

On glisse l'aloès dans le beurre et l'on fait avaler la pilule à la poule.

Un heure après, la poule est complètement guérie.—CH. TONDEUR.

Petite Chronique

Les sauterelles.—St. Louis, 19 mai.—Une dépêche spéciale de Kansas au *Républicain* mande que les sauterelles continuent à ravager les récoltes dans les comtés Jackson et Clay. L'herbe est presque détruite et le blé et l'avoine ont beaucoup souffert. La seule chance qu'il y ait de sauver les récoltes consiste dans le départ des sauterelles qui commencent à s'effectuer. Des milliers aussi périssent et la terre est jonchée des cadavres de ces insectes.

Les récoltes dans plusieurs localités à l'ouest des comtés ci-devant mentionnés ont une apparence excellente !

Stagnation commerciale de la Province de Québec.—Le commerce est si peu animé ce printemps, que la Compagnie du Grand-Tronc va inaugurer un système d'économie forcée, au moins d'ici à quelque temps. Tous les employés dont on pourra se passer seront remerciés, le nombre des trains par jour va être diminué et certaines stations de peu d'importance seront fermées.

Le blé du printemps aux Etats-Unis.—Le dernier numéro du *Journal of Commerce* de Milwaukee contient un article sur l'aspect du blé du printemps aux Etats-Unis. D'après les renseignements que le journal en question a reçus de toutes les parties de l'Union, il paraît que la récolte de blé du printemps sera abondante s'il n'arrive aucun désastre imprévu, telles qu'une grande sécheresse ou une invasion des sauterelles. Il est vrai que dans beaucoup d'endroits les semences ont été bien retardées, mais cela n'empêchera pas le blé de mûrir si le temps continue favorable. Les cultivateurs commencent à espérer que la récolte sera assez abondante pour contrebalancer toute diminution qu'il pourrait y avoir dans la récolte du blé d'automne.—*Le Canadien.*

RECETTES

Toile à écrire et à dessiner pour les écoles primaires, pensions, etc.

Prenez une pièce de toile fine, étendez-la sur un cadre, frottez-la avec une pierre-ponce jusqu'à ce que vous ayez fait disparaître les inégalités de sa surface; composez ensuite un enduit avec 14 livres de colle de farine, une livre de blanc d'Espagne et un quarteron d'huile de lin; appliquez cet enduit sur la toile, laissez sécher, poncez et répétez cette manœuvre trois à quatre fois. Ensuite, prenez de l'huile de lin dans laquelle vous mêlerez du carbonate de plomb pulvérisé (blanc de plomb) jusqu'à consistance de mélasse, et étendez le mélange sur la toile préparée, en l'unissant avec soin, au moyen d'un couteau de peintre ou d'une petite truelle; laissez sécher trois ou quatre jours, poncez, donnez une autre couche, puis une troisième avec le carbonate de plomb le plus fin possible mêlé avec de la térébenthine; la toile est alors préparée et peut être découpée en morceaux pour former des feuilles ou des cahiers.

Pour écrire ou dessiner sur cette toile, on se sert d'une encre composée de gomme arabique dissoute dans l'eau et de noir de lampi ou de tout autre corps colorant réduit en poudre impalpable. Au moyen de cette encre on peut tracer sur la toile, avec une plume ordinaire, des caractères d'écriture, des chiffres, des figures géométriques, des cartes géographiques, des paysages, des portraits, etc.; on peut tout effacer avec une éponge et recommencer à l'instant. Le tracé des lignes est beaucoup plus facile sur cette toile que sur l'ardoise et sur les tableaux noirs; il présente en outre une grande économie.

Moyens de combattre l'altise

L'altise (*Altica Olcracea*), connue aussi sous les noms de

Puce de terre, Piozon, Tiquet, etc., est un insecte tellement commun certaines années, que les dégâts qu'il cause sont irréparables; on le trouve en abondance sur les jeunes plants, surtout sur ceux appartenant à la famille des *Crucifères*, radis, choux, colza, quarantaines, etc.

Il les attaque au moment de la germination, dévore les feuilles séminales ou cotylédons, de sorte qu'en moins d'une journée les semis sont anéantis.

Parmi les moyens employés, ceux qui m'ont donné les meilleurs résultats sont les suivants: goudronner fortement une planche de 3 pieds carré, munie à ses deux extrémités de quatre bras, comme qui dirait un brancard, la prendre à l'aide de deux personnes et la passer d'un bout à l'autre sur les plates-bandes de semis, de manière à les effleurer sans les toucher; les puces, effrayées au moindre bruit, sautent et viennent se coller pour toujours au plafond de goudron. Il suffit ensuite râcler la planche à l'aide d'un instrument tranchant et de renouveler la couche de goudron chaque fois que l'on voudra faire la chasse.

L'altise fait ses plus grands ravages dans les moments où le soleil est le plus pur; il est donc préférable de faire les semis à mi-ombre, s'il est possible; à défaut d'un endroit convenable, les abriter par un ombrage facile.

Donner de fréquents bassinages, dans le but de déranger le plus possible les insectes et d'activer la végétation, surtout dans le bas âge des plants, qui est le moment critique.

J'ai quelquefois trempé les graines, avant de les semer, dans une infusion de tabac; ce procédé ne m'a donné que des résultats négatifs.

Les petits moyens ne sont pas toujours à dédaigner, souvent j'en fais usage et je m'en trouve bien: au-si j'invite les cultivateurs persévérants à me suivre dans cette voie.—A. DAHAIR.

PRIERE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.



CONTRATS DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS, adressées au Maître Général des Postes, seront reçues, à OTTAWA, jusqu'à Midi,

VENDREDI, LE 25 JUIN

prochain, pour le transport des Malles de Sa Majesté, d'après un contrat proposé pour quatre années, en chaque cas, entre les endroits mentionnés plus bas, à commencer du 1er OCTOBRE prochain.

Entre CLAPHAM et INVERNESS, via MILFIELD, DEUX fois par semaine;

Entre AVIGNON et MATAPEDIAC, UNE fois par semaine
Entre QUEBEC et ST-FRANÇOIS, BEAUCE, SIX fois par semaine;

Entre SAINT-STANISLAS et SAINT-TITE, TROIS fois par semaine.

Des Soumissions seront aussi reçues jusqu'à VENDREDI, le 4 JUIN prochain, pour le service entre

SAINTE-ANNE DE LA PERADE SIX fois par semaine, à commencer du 1er JUILLET 1875.

Des notices imprimées contenant des informations plus détaillées relativement aux conditions du contrat proposé pourront être vues, et on pourra obtenir des formules de soumissions en blanc aux Bureaux de Poste mentionnés plus haut, et aux bureaux intermédiaires.

WM. G. SHEPPARD,

Inspecteur des Bureaux de Poste.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste,

Québec, 22 avril 1875.

LA "BRITON"
ASSOCIATION MÉDICALE ET GÉNÉRALE SUR LA VIE

Bureau en Chef: 429 Strand, Londres.

Bureau principal pour le Canada: 12 Place d'Armes, Montréal.

La "Briton" a déposé au Gouvernement Canadien au-delà de la somme exigée, \$100,000, pour garantie de ses Polices émises en Canada.

Les Polices ordinaires de cette Compagnie sont payables pendant la vie de l'assuré, par une nouvelle application des Dividendes.

JAS. B. M. CHIPMAN,

Directeur-Gérant, Montréal.

F. X. COCHUE, Inspecteur des Agences

MUSIQUE NOUVELLE !!

MUSIQUE VOCALE:

Les deux mères	Boissière	25
Histoire d'oiseau	"	25
La chasse aux papillons	"	25
Noble coursier	Henrion	35
Mademoiselle	Boissière	25
Pauvre rose	M. A. D.	25
Amour et prière	Laehman	25
Les lunettes magiques	Gariboldi	50
Le dernier de l'orpheline	Boissière	25
La sauvette et la prison	"	25
Les trois gâteaux	"	25
L'Assue pleure: elle prie, elle attend!	Ben. Tayoux	40
A Saint-Blaise	Pessard	30
Chanson de Jean Prouvaire	Holmès	50
Amour et caprice	Bovéry	25
Chanson d'été	Rupda	50

MUSIQUE INSTRUMENTALE:

Le lys	Spindler	40
Transports joyeux	Lambert	85
Souviens-toi	Spindler	40
Les marguerites	"	40
Andalouza, valse	Pénavaire	75
Les gondoles	Delorme	50
Heures heureuses	"	50
Chant du Lazzarone	Kowalski	70
Phyane	Marmontel	75
Bergère	Kowalski	60
Rose des Alpes	Spindler	40
Bouquet de violettes	"	40
Feuilles d'automne, valse	Dauids	70
Nuit d'Asie	Marmontel	75
Pauvre fleur	Spindler	40
Feuilles d'automne	Kowalski	60
Méditation	"	60
Sur l'A-riatique	"	60
Dreaming on the lake	Lott	80
Nuit et jour, valse	Lainothe	80
La jolie hongroise, valse	Fischer	60
Colombiae, Polka	Deesaux	50

En vente chez

A. LA VIGNE

Marchand de pianos et harmoniums, Éditeur de musique
11 1/2 rue St. Jean, QUÉBEC.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, mai, 1875.

L'ESCOMTE AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 15 per cent.

JAMES JOHNSON,

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.